

## **cas pratique ; droit social**

Par **lina**, le **28/06/2021** à **00:00**

Bonjour

j'espère que vous allez bien

pouvez vous m'aidez dans ce cas s'il vous plait,

### **Cas Infopratic 1**

Monsieur Dupont a besoin de vos conseils ; la société Infopratic dont il a pris la direction récemment comprend 25 salariés et une délégation du personnel. Monsieur Dupont doit procéder au licenciement pour motif personnel de madame Martin, mais n'a jamais rédigé lui-même une lettre de convocation à un entretien. Vous rédigerez donc cette lettre à sa place, en la datant du 16 janvier et sachant que ce sont des retards répétés et injustifiés de madame Martin qui motivent cette décision.

j'aurais un cours de droit social l'année prochaine et j'aimerais me préparer dès maintenant.

Merci d'avance